

Un parcours, un livre, une seconde chance?

Que faire si l'on est persuadé d'avoir passé une partie de sa vie enfermé, en raison de circonstances qu'on n'a pas toujours pu maîtriser, condamné pour des faits graves, alors qu'on a toujours clamé son innocence, sans avoir pu prouver sa bonne foi?

Guy Peiffer, après sa sortie de prison, a choisi de publier un livre dans lequel il décrit les étapes de sa descente en enfer. Combien de fois, se demande-t-on, n'a-t-il pas dû faire le livre dans sa tête, avant

sonnage, ou par des révélations qui pourront toujours être mises en doute. Non, ce qui nous importe, c'est d'en tirer quelques leçons générales au sujet de notre système judiciaire, un univers clos, qui ne cesse de s'autoréguler et dont le fonctionnement reste obscur pour la plupart des citoyens, et surtout pour les personnes qui sont confrontées à ce système.

Que savons-nous à vrai dire sur ce «troisième pouvoir»? Il faut déjà que le justiciable en fasse l'expérience, pour se

– le système judiciaire nous concerne tous.

On pourra toujours soutenir qu'il n'y a pas de leçon générale à tirer d'un cas particulier, cependant en lisant les pages de Peiffer, on en viendrait à douter de la parfaite impartialité d'une justice rendue objectivement, sans crainte ni faveur, indépendamment de l'identité, de la puissance ou de la faiblesse des accusés ou des personnes en litige - et surtout

fonctionnement de la Justice. Si ce livre permet d'entrevoir que dans le banditisme comme partout, il y a des gagnants et des perdants, il est surtout le reflet dérangeant de notre système judiciaire et il illustre que nous ne sommes pas tous égaux devant une Justice qui ne se résume pas à l'application des textes de loi. Néanmoins Guy Peiffer ne vit pas dans le ressentiment. Fort de ses expériences douloureuses en prison, 

